

PJL Pompili : avis favorable du CSA, un débat parlementaire avant toute interdiction pour le CESE

Saisi pour avis sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, le CSA a émis un avis favorable au PJJ dit Pompili, publié au *Journal Officiel* le 28 janvier. De son côté, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) préconise un réexamen du texte, notamment sur la publicité des véhicules polluants.

L'ESSENTIEL

- Le CSA émet un avis favorable aux dispositions du projet de loi Pompili.
- Le CSA note que les recettes publicitaires des médias traditionnels ont subi depuis 20 ans trois chocs conjoncturels négatifs, en 2000, 2008 et 2020.
- Le CSA approuve les engagements volontaires des opérateurs convenus avec le régulateur qui sera chargé d'en contrôler le respect.
- Le CSA propose de soumettre à un encadrement homogène la publicité sur les médias audiovisuels et numériques.
- le CESE regrette l'absence de disposition limitant ou réglementant la publicité sur les véhicules les plus polluants et recommande un réexamen de ce point lors du débat parlementaire
- Le CESE appelle à veiller à l'équité de traitement entre supports publicitaires, entre les médias traditionnels et Internet.

[Veuillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter